

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Rue Saint-Jean • B.P. 19 • 31131 BALMA CEDEX
Tél. Standard : 61.24.70.70 - Technique : 61.24.70.33
Abonnements : 61.24.70.30

PUBLICATION PERIODIQUE

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. "MIDI-PYRENEES"
CCP : 8618-62 Y Toulouse
I.S.S.N. : 0752-2053

ABONNEMENT ANNUEL : 100 F.

BULLETIN N° 5 DU 12 AOÛT 1993

BULLETIN PROTECTION DU MAÏS SEMENCE
édité avec la collaboration du
SYNDICAT DE PRODUCTEURS DE MAÏS SEMENCE "ARMAGNAC-BIGORRE"

SESAMIE

Situation

Le vol de sésamie a débuté comme prévu la dernière décade de Juillet. Les températures relativement fraîches que nous observons depuis le 20 juillet ont étalé les sorties de papillons et décalé le maximum du vol sur la seconde semaine d'août. Ce profil de vol étalé diminue l'efficacité d'un traitement unique.

Préconisation

Dans les parcelles non encore protégées contre la sésamie, il est encore possible d'intervenir jusqu'au 20 août dans le cadre d'un traitement unique.
Au-delà de cette date un traitement visera essentiellement la pyrale.

PYRALE

Situation

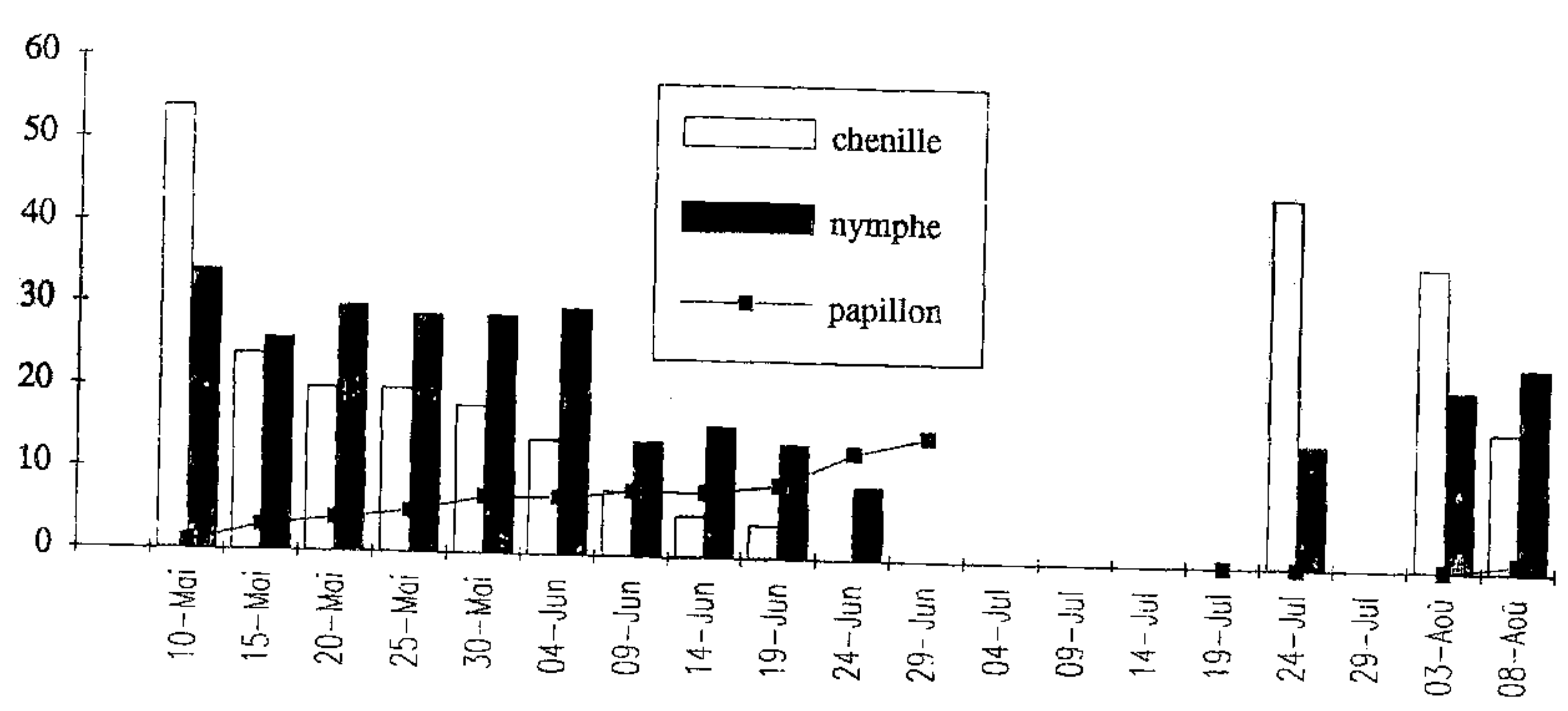
Le vol de la pyrale du maïs vient de débuter.
La nymphose est réalisée à 50 %.
Le maximum du vol de l'insecte devrait être atteint entre le 25 août et le 2 septembre.

Préconisation

L'optimum d'intervention sur pyrale du maïs devrait intervenir entre le 25 août et le 1er septembre.

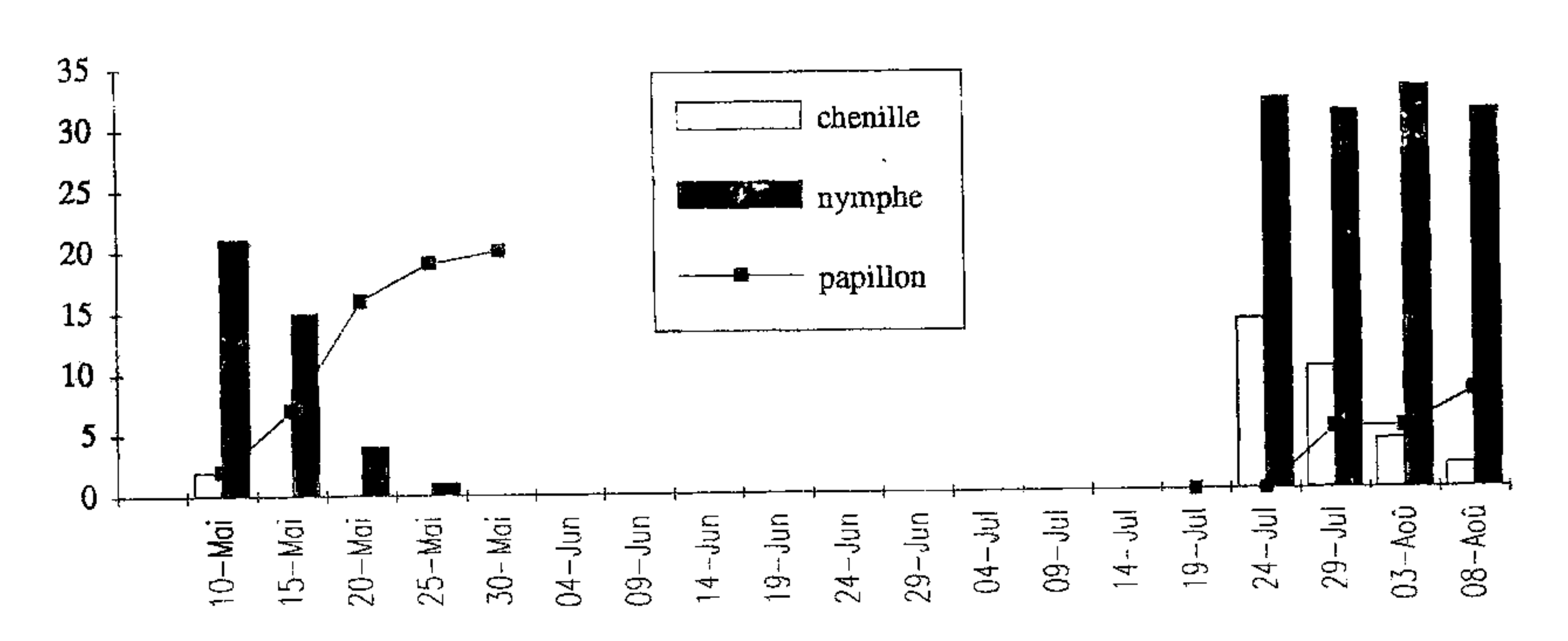
Ce traitement est conseillé en parcelles de production de semences et plus particulièrement pour celles qui feront l'objet d'une récolte tardive.
Ce traitement est également conseillé pour les parcelles ayant reçu un traitement sésamie avant le 10 août.

evolution de la pyrale du mais -zone Gers -1993

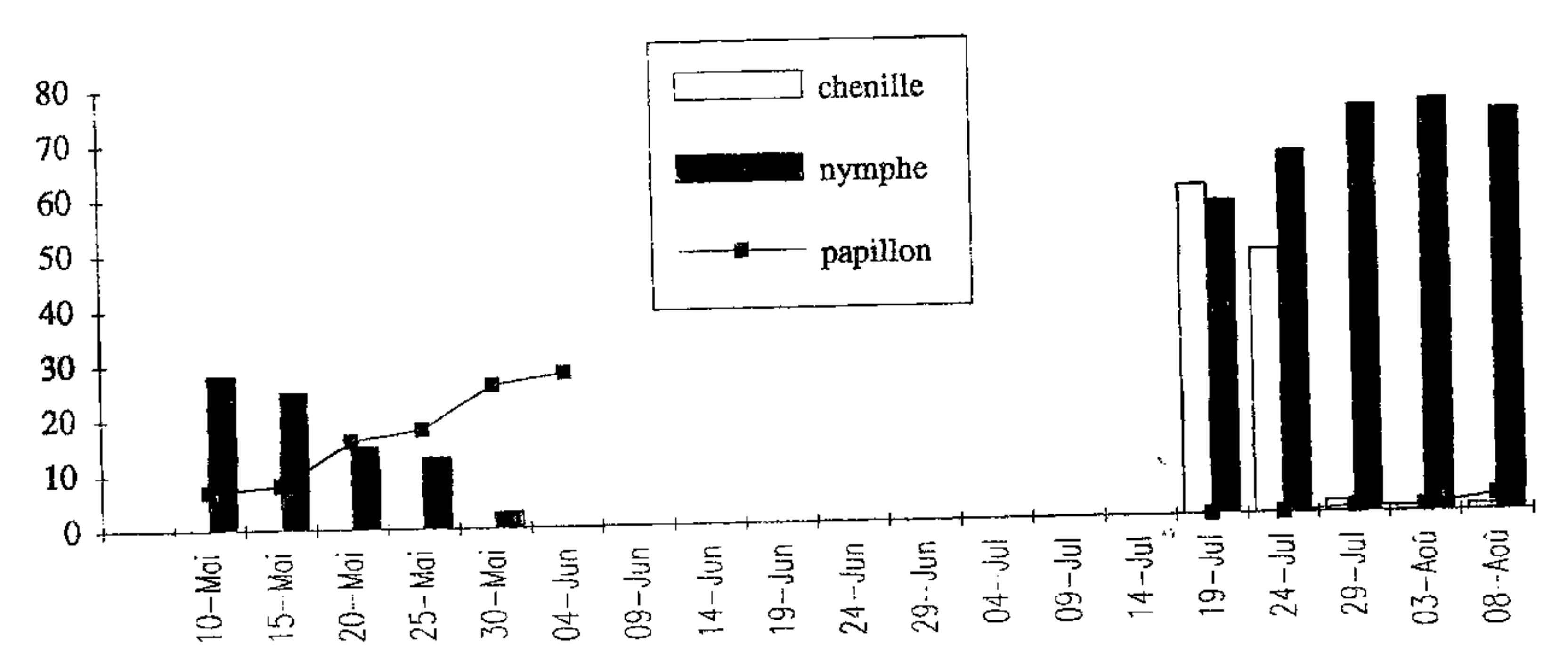


☞

evolution de la sesamie du mais -zone Mauvezin - 1993



evolution de la sesamie du mais -zone Riscle - 1993



Attention ! la courbe papillon est un cumul d'émergence